

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 22 juin 2024

TRANSACTION VENTE

pour un prix de vente inférieur ou égal à 150 000 € : 7 800 € TTC d' honoraires forfaitaires.

pour un prix de vente supérieur à 150 000 € : 6 % TTC du prix de vente.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Dans le cadre d'une délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux du titulaire du mandat initial.

LOCATION À USAGE D'HABITATION (LOI DU 6 JUILLET 1989)

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

8 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

8 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

GESTION LOCATIVE

PRESTATIONS	TARIF
honoraires sur la gestion courante	8 % TTC du montant du loyer charges comprises
GARANTIE de LOYERS IMPAYES	2.7 % TTC du loyer charges comprises
ASSURANCE PROPRIETAIRE NON OCCUPANT	APPARTEMENT : logement nu 65 € TTC/an logement meublé : 75 € TTC/an
ASSURANCE PROPRIETAIRE NON OCCUPANT	MAISON INDIVIDUELLE : 126 € TTC/an

Les honoraires prévus pour chacune des tranches du barème sont cumulatifs.

Société Agence Eurovisa immobilier, SARL au capital de 7 622,45 € - Siège social : 1 rue de la monnaie 74500 Evian les Bains - RCS Thonon les Bains n° 391 951 282 - Carte professionnelle Transaction sur immeuble et fonds de commerce *Gestion immobilière* n° T/G 763/74 délivrée par CCI la Haute-Savoie

Garant : SEGAP COVERHOLDER AT LLOYD'S, 20 Rue de Mogador 75009 PARIS